

Bièvres

LE BULLETIN



N°27 mars 2009



UN TOURNANT DANS L'INTERCOMMUNALITE

Nous voici depuis plus de quatre ans dans la Communauté de Communes de Versailles Grand Parc. Nous l'avons choisie précisément parce qu'elle nous semblait raisonnable, respectueuse du rôle et de l'identité des communes. Elle a par exemple en charge l'enlèvement et le traitement des déchets, ainsi que les politiques de soutien aux transports et au logement social. Elle a jusqu'à maintenant globalement bien fonctionné et a même connu en 2008 un sérieux et salutaire « tour de vis » dans les dépenses grâce à son président, M. de Mazières, nouveau maire de Versailles.

La loi et les incitations financières de l'Etat poussent presque irrésistiblement à quitter ce statut de Communauté de Communes, pourtant très adapté selon nous, pour celui de Communauté d'agglomération. Notre commune cherche à « négocier » ce tournant au mieux. Ce nouveau statut doit en effet s'accompagner d'une mutualisation de la taxe professionnelle, qui constitue (de très loin) notre principale ressource, ce qui fait craindre une érosion de nos moyens financiers. Ce nouveau statut fait craindre également l'apparition d'une nouvelle structure administrative « dopée » par les ressources reçues de l'Etat, trop lourde et trop lointaine pour être pleinement efficace.

Nous avons confiance en la sagesse des communes membres pour éviter ces écueils. Versailles Grand Parc a beaucoup d'atouts. Elle peut devenir un modèle d'intercommunalité à condition de demeurer économe de ses moyens et de rester une Communauté de Communes dans l'âme. Avec une vraie ambition, celle d'aider nos communes à être toujours plus agréables pour leurs habitants et attrayantes pour les entreprises.

Il lui faut donc éviter de dérapier et réussir ce tournant ...

Hervé Hocquard,
Votre Maire,
Vice président de la Communauté de Communes

BIÈVRES S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE p 1-4

QUESTIONS/REponses p 4

EXPRESSION DES CONSEILLERS p 4

ACTUALITE p 5

VIE DU VILLAGE p 6

PRATIQUE p 6



La réunion publique annuelle s'est tenue le samedi 14 mars au centre Ratel. Le Maire est notamment intervenu sur le décret du 3 mars 2009 qui officialise la création d'une OIN sur le plateau de Saclay. 27 communes sont concernées, dont Bièvres. (voir page 5)



Véronique **BANULS**,
deuxième Adjointe
au Maire, en charge
du développement
durable, de
l'environnement
et des déchets



Marianne **FERRY**
Conseillère
municipale



Bièvres
S'ENGAGE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un an après le premier conseil municipal lancé sous le signe du développement durable, nous vous proposons un premier bilan des actions engagées.

Informations municipales N° 27

Directeur de la publication :

Hervé Hocquard

Photos :

Photothèque municipale

Josy Deutsch

Maquette/impression :

ALCC. Com

Tirage : 2400 exemplaires



Bièvres s'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Suite de la page 1

Dès le mois de juin 2008, nous avons fait appel à l'ensemble des Biévrois pour connaître leurs préoccupations en matière de développement durable. Des groupes de travail se sont réunis sous forme d'ateliers thématiques (« *Vivre en harmonie avec la nature* », « *Se déplacer autrement* », « *Réparer, réutiliser, réduire et recycler* », « *Eco-habiter, éco-construire* », « *Jeunesse et développement durable* »). Une synthèse des propositions a été présentée aux services municipaux et la plupart d'entre elles seront mises en œuvre au cours du mandat.

En septembre 2008, nous avons organisé la première édition de la Fête du développement durable et cette belle expérience sera renouvelée en septembre 2009.

La Directrice générale des services adjointe, Christelle Detalle a mis en place un comité de pilotage pour engager et suivre les actions municipales de façon transversale avec l'ensemble des services communaux. Ce comité permet de sensibiliser le personnel municipal aux gestes respectueux de l'environnement dans leurs missions et dans leur quotidien.

Urbanisme

- Bonus de 20% sur le Coefficient d'Occupation des Sols (COS), depuis la délibération du conseil municipal du 23 juin 2008 consultable au service de l'urbanisme, pour constructions ou les extensions qui remplissent les critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable
- Lancement d'une consultation pour offrir aux Biévrois des permanences d'architecte ou d'expert sur l'éco-construction (énergies renouvelables, matériaux durables, économies d'énergie...)
- Rencontre avec les 3 opérateurs de téléphonie mobile, comme nous nous y étions engagés, au sujet de l'implantation des antennes relais : étude de la modification de l'antenne, rue des écoles, pour éviter les émissions vers l'école et la crèche ou déplacement sur la mairie

Restaurant scolaire

- Introduction d'aliments bio de façon régulière, voire quotidienne pour les denrées principales : pain, lait, fromage blanc, carottes...
- Abandon de la vaisselle jetable
- Participation au comité de pilotage de l'étude lancée par les *Jardins de Cérès* (AMAP du plateau de Saclay) : des circuits courts pour l'approvisionnement de la restauration collective locale
- Projection gratuite du film « *Nos enfants nous accuseront* » le 10 mars à l'occasion du Café des parents suivie d'un débat. Ce film raconte la courageuse initiative d'une commune du Gard qui introduit le bio dans la cantine scolaire du village
- Projet de compostage des déchets issus des épiluchures

Services techniques et espaces verts

- Engagement de l'entreprise prestataire en charge de l'entretien des espaces verts municipaux, à stopper l'utilisation des traitements chimiques, utiliser le désherbage manuel ou ther-



La première Fête du développement durable s'est déroulée le 13 septembre 2009 dans le Domaine Ratel

mique, former progressivement ses collaborateurs aux techniques respectueuses de l'environnement

- Mise en place progressive de nouvelles zones de fleurissement raisonné dans le village : limitation de l'arrosage, protection de la bio-diversité locale, plantation de vivaces et de couvre-sols, développement des prairies fleuries (Ratel, Martinière, Porte Jaune, Vauboyen et rue Léon Mignotte)
- Préparation d'un planning de plantation pour les 5 années à venir (arbres de haute tige, haies et buissons variés)

Entretien des bâtiments - Economie d'énergie

- Prise en compte des objectifs de développement durable dans le cahier des charges du contrat d'entretien dans les bâtiments et équipements municipaux : utilisation de produits non polluants et labellisés, économies d'énergie et de produits d'entretien, formation aux pratiques respectueuses de l'environnement
- Test du système Voltalis à Ratel permettant de délester les installations pour permettre à EDF de faire face aux variations de la demande électrique (et ainsi éviter la mise en route de centrales thermiques d'appoint, onéreuses et polluantes)

Bibliothèque

- Référencement des ouvrages et revues en lien avec l'écologie et le développement durable
- Abonnement à de nouvelles revues et acquisition de nouveaux ouvrages

Marché

- Introduction, à l'occasion du renouvellement de la délégation de service public (DSP), de dispositions en faveur de la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique ou de circuits courts de production

Circulations douces

- Un groupe composé de bénévoles et d'élus travaille avec les services techniques communaux pour entretenir et améliorer nos cheminements piétonniers



Vie quotidienne à la Mairie

- Mise en place d'un lave-verres, réduction de l'usage des gobelets jetables, achat prévu de carafes en remplacement des bouteilles d'eau
- Achat de 3 vélos pour les déplacements des employés municipaux d'un site à un autre

Deux questions à Véronique Banuls et Marianne Ferry

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de développement durable ?

Nous souhaitons intervenir à 2 niveaux :

- Sensibiliser le maximum de Biévrois à l'impact de leurs gestes sur l'environnement. Il n'y a pas de « petits gestes », chaque pas que l'on fait est important, quelque soit le domaine : trier ses déchets, isoler son logement, limiter sa consommation d'eau, jardiner sans produits chimiques, consommer des produits de saison ou éviter de prendre la voiture pour les petits trajets par exemple. Cette prise de conscience passe par l'information : nous devons communiquer, informer, soutenir les initiatives de chacun. Notre participation à la Semaine du développement durable est une occasion à saisir.

- Au niveau communal, nous devons agir sur le patrimoine : préserver le patrimoine naturel et contribuer au rétablissement des équilibres. Pour le patrimoine bâti, il faut penser à rénover et entretenir de façon respectueuse : matériaux naturels et durables, économies d'énergies...

Quelles actions envisagez vous pour 2009 ?

Nous allons poursuivre les actions engagées (espaces verts, restauration scolaire, marché, communication et information, amélioration et extension des cheminements piétons et circulations douces...) et nous allons continuer à travailler sur les gestes du quotidien.

En marge de cela, nous avons de gros dossiers à mettre en œuvre :

- prise en compte du développement durable dans la révision du PLU (projet d'éco-quartier)
- optimisation du tri des déchets : compostage individuel et collectif, mise en place de conteneurs enterrés en centre village avec Versailles Grand Parc
- rénovation / isolation des bâtiments avec des matériaux durables (isolation de l'école Castors Haut)

Par ailleurs, nous restons vigilants sur les dossiers concernant les nuisances, mais sur ces points, les acteurs extérieurs à la municipalité sont souvent décideurs.

Nous poursuivrons également les « ateliers du développement durable » avec les bénévoles qui ont participé en 2008 et tous les Biévrois qui souhaiteront s'impliquer pour faire avancer les choses avec nous.

- Impression des publications municipales (bulletin, agenda, magazine...) sur papier recyclé, imprimeur labellisé Imprim'Vert
- Projet de recyclage du papier d'impression par une entreprise d'insertion professionnelle
- Limitation des photocopies, impression recto-verso, utilisation d'un logiciel de gestion et de diffusion du courrier postal par voie électronique

Programme de la semaine nationale du développement durable du 1^{er} au 7 avril

Cette année le thème est : « les achats éco-responsables ». Un certain nombre d'associations et la municipalité ont d'ores et déjà décidé de s'y associer.

- Nettoyage de printemps organisé en partenariat avec le Centre de loisirs et des bénévoles, le mercredi 1^{er} avril. Rendez-vous à 9h, sur le parking des écoles.
- Conférence-débat organisée avec l'association verrière « Bâtir Sain » sur le thème de l'éco-construction et des incitations à l'éco-construction, le samedi 4 avril à 14h30 à la mairie, salle du Conseil municipal.
- L'équipe de la bibliothèque rassemblera les ouvrages et revues sur le respect de l'environnement, le développement durable et plus largement sur l'écologie. Ce sera l'occasion de découvrir les nombreuses acquisitions, anciennes ou récentes, pour tous les publics.
- Menus bio à la cantine

Vos idées et votre participation sont les bienvenues. Pensez à signaler vos actions auprès de Stéphane Puy (ratel@bievres.fr) pour qu'elles apparaissent dans le programme.



L'ARBRE
DE VIE
produits biologiques
et éco-produits

La Biocoop «L'arbre de vie» qui vient d'ouvrir ses portes au Plessis-Robinson a participé à l'organisation du débat du Café des parents sur l'alimentation biologique dans les restaurants scolaires.

L'arbre de Vie

5, avenue de la Libération
92350 Le Plessis-Robinson

Probat Diagnostic est une nouvelle entreprise biévroise spécialisée en expertise énergétique : expert en rénovation énergétique, conseil en énergétique, bilan énergétique et thermique, thermographie, conseil et prévention sur les pathologies du bâtiment (humidité, infiltration ...).

Diagnostics immobiliers, amiante, plomb, électricité, gaz, état parasitaire, loi Carrez, performance énergétique, assainissements collectifs et individuels,

Probat diagnostic 23, allée du Buisson - www.probatdiagnostic.fr

Semeurs d'avenir et jardiniers du temps

« Disons simplement qu'il faut éviter de prolonger la simple approche environnementale et qu'il est nécessaire de s'alimenter de manière systémique aux sources de l'économie, de la culture, du social en même temps que de l'écologie, que l'allongement en prospective est indispensable, qu'il faut transformer tout le monde en "acteurs" et si possible monter des opérations multiacteurs, qu'il faut jouer du volontariat et que les indicateurs de mesure du suivi sont indispensables. »

Serge Antoine

Pionnier du développement durable, le Biévrais Serge Antoine a fait vivre ce concept bien avant qu'il soit à la mode. Depuis son décès, en mars 2006, l'association Serge Antoine développe de nombreux projets :

Développement durable :

- Conférences sur le développement durable
- Labellisation de projets développement durable
- Susciter la création d'un comité d'histoire au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire



Prospective

- Colloques autour de la thématique prospective (Méditerranée, Développement durable, environnement...)

- Finaliser un ouvrage que Serge Antoine avait rédigé « Citations et texte sur le futur »

Territoire

- Appui aux actions locales, notamment dans la vallée de la Bièvre

- Veille et suivi de l'évolution des parcs naturels régionaux (PNR)

Méditerranée

- Publier un Almanach de la Méditerranée, pour une diffusion grand public, dans l'esprit de l'Almanach de la Bièvre publié pour 2006

- Collaboration avec l'université méditerranéenne de développement durable

Mémoire de Serge Antoine

- Création d'un prix Serge Antoine

- Création de Bourses Serge Antoine pour exploiter ses archives ou travailler sur des thèmes qui lui étaient

chers

- Travailler avec le comité d'histoire du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

QUESTIONS/RÉPONSES

La Mairie assure-t-elle un suivi phytosanitaire des arbres de la commune ?

Outre les campagnes d'élagage, les services techniques vérifient l'état phytosanitaire des arbres de manière régulière. En cas de maladie ou de danger de chute, les arbres sont abattus, comme ce sera le cas, dans les prochains jours, pour les 8 acacias du chemin de la Creuse Voie. Les acacias ont une durée de vie limitée et ces arbres arrivent en fin de vie et présentent un risque pour la sécurité publique. La mairie élabore un programme de replantation d'arbres sur le territoire communal avec une volonté forte : tout arbre abattu sera remplacé.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de l'association :

www.association-serge-antoine.org

Association Serge Antoine
10 rue de la Fontaine
91570 Bièvres

Expression des conseillers non-majoritaires

Groupe Bièvres Changements et solidarité

Bâtiments communaux

Il faut maintenant identifier et évaluer les travaux à réaliser dans ces bâtiments ; citons un gymnase vieillissant et dans les écoles : mises aux normes (pour la sécurité et l'économie énergétique en particulier), chauffage, gaz, arbres. L'audit en cours doit être mené à bien en 2009, en plus de ce qui peut être vu avec deux yeux ordinaires sur deux jambes ordinaires, comme la mousse ou les ronces sur les toits.

Au centre

La municipalité vient d'acquérir un ensemble immobilier sur la place centrale de la commune. Soyons tous attentifs à utiliser ce lieu pour soutenir le commerce de proximité et pour créer ou réhabiliter des logements sociaux, une denrée rare à Bièvres. Nous le serons pour notre part.

Emploi

Le rapport d'activité de la Communauté Versailles Grand Parc évoque dans un chapitre le développement économique. Dans la crise économique et sociale actuelle, il faut développer maintenant l'accompagnement des demandeurs d'emploi et identifier comment faciliter les activités : leur création, leur développement, voire leur maintien. La mission locale d'aide à l'emploi de Massy contribue aussi à cet effort pour les Biévrais ; les élus de Versailles Grand Parc ont failli refuser d'y contribuer, sans doute au motif que 91 n'est pas 78 ; danger !

Maryse TRAORE-BONNEFOND, Jean-Claude COCHET

Agissons pour Bièvres

On parle de Bièvres à la télévision

Jeudi 29 janvier 2009, au journal de 20h de TF1, un Biévrais, Monsieur E., est interviewé ; pas pour parler du Musée de la photo, ni de la maison de Victor Hugo, mais... pour illustrer les nuisances sonores devenues intolérables dans certaines communes ! Dans le reportage, Monsieur E. ouvre la fenêtre de son salon : le bruit de la N118 est assourdissant, en effet.

Jeudi 26 février, alors que nous écrivons ces lignes, le 14^{ème} hélicoptère de la matinée (qui n'est pas terminée) survole Bièvres... Hier, les deux derniers hélicoptères sont passés à 23h50.

Mardi 2 décembre 2008 : Marion G. visite Bièvres, où elle pense s'installer avec sa famille. Parc Ratel, elle demande à l'amie biévraise qui l'accompagne : « où vont tous ces hélicoptères, il y a une manifestation aérienne dans la région ? » Rue des Mathurins, entendant la N118, nouvel étonnement : « quel est ce grondement ? » Deux avions de ligne et un train plus tard, sa décision est prise : « nous nous installerons ailleurs, dans un endroit vraiment tranquille ».

Ces exemples sont véridiques... hélas. Les nuisances sonores de diverse nature ne cessent d'augmenter ; est-ce là l'avenir que nous voulons pour notre commune ? Voulons-nous vraiment que Bièvres soit renommée pour son bruit ?

Jean-Michel CHARPENTIER, Christelle DE BEAUCORPS
agissonspourbièvres@free.fr

Réunion publique

La réunion publique annuelle s'est tenue le samedi 14 mars. Hervé Hocquard, Maire de Bièvres, a présenté les grands projets de la commune pour 2009 et répondu aux nombreuses questions des Biévrois.

Ainsi, l'ensemble des grands dossiers communaux ont été évoqués :

- **OIN** : le projet d'urbanisation prévu à l'origine a laissé la place à un projet centré sur une grande concentration d'universités, de centres de recherches et de grandes écoles conclu par Valérie Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Grâce à la mobilisation des élus et des associations, 2300 ha de terres agricoles devraient être conservées. Le nouveau projet présente encore des aspects inquiétants.

- **Intercommunalité** : Le passage de Versailles Grand Parc en Communauté d'Agglomération pourrait intervenir dès janvier 2010. Il n'a pas été souhaité par notre commune. Les principaux changements, dont la Taxe Professionnelle unique (défavorable à la commune) ont été présentés.



- **Finances** : le budget de la commune pour 2009 comporte la fin du programme de réhabilitation du domaine Ratel (gymnase, ferme, tennis, accès) ainsi qu'un important programme de travaux de maintenance sur le patrimoine.

Des questions ont porté sur l'installation d'un dépôt de bus de Keolis, sur la bretelle d'accès à Bièvres depuis la N306. Les bus ne transiteront pas par l'agglomération. Ce dépôt de bus devrait s'accompagner de la création d'une nouvelle ligne de bus qui reliera Bièvres à Versailles Rive Gauche, en passant par les équipements de la Cour Roland et de Vélizy (piscine, collège, Onde).

Travaux sur les passages à niveaux

Dans le cadre de la rénovation des passages à niveaux dans la commune de Bièvres, la SNCF entreprend des travaux sur les passages à niveaux, situés rue de la Martinière et route de Vauboyen.

Suite à la rénovation du passage à niveau situé rue du Petit Bièvres, près de la gare, à l'automne 2008, la SNCF rénovera dans les prochains jours, les deux autres passages à niveau de la commune.

Rue de la Martinière

Les travaux auront lieu jusqu'au vendredi 27 mars 2009 et nécessiteront la fermeture totale de la circulation dans la rue de la Martinière. Un passage piéton sera autorisé et sécurisé dans la journée.

Les travaux auront lieu la nuit, ce qui permettra une circulation normale du RER C.

Les déviations par la route de Vauboyen et par la rue du Petit Bièvres seront mises en place durant la durée des travaux.

Route de Vauboyen

Les travaux se dérouleront du lundi 30 mars au vendredi 10 avril 2009. La SNCF prévoit des travaux de jour, ce qui aura pour conséquence l'arrêt total de la circulation ferroviaire de 9h à 16h. Un service de bus sera mis en place durant la période des travaux et les arrêts seront marqués sur la route de Jouy au niveau de la rue du Petit-Bièvres, rue de la Martinière et route de Vauboyen.

La circulation automobile sera interdite durant les deux semaines, sur le passage à niveau. Un passage sécurisé pour les piétons sera aménagé.



Ouvert aux vélos, ce terrain est accessible dans le Parc Ratel, aux heures d'ouverture habituelles.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules à moteurs sont interdits et les protections (casques, coudières et genouillères) obligatoires.

Inscriptions scolaires 2009 - 2010

Le Service scolaire a ouvert les inscriptions scolaires pour les enfants entrant en petite section de maternelle (nés en 2006) et pour tous les enfants arrivant dans la commune.

Les parents doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture gaz, téléphone, bail...).

Pour tout renseignement, contacter Elisabeth Goninet au 01 69 35 15 61

Nous sommes 5112 Biévrois

C'est le résultat des dernières campagnes de recensement organisées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Depuis 2006, notre commune a enregistré l'arrivée de 122 Biévrois qui nous ont permis de franchir le cap symbolique des 5000 habitants. Cette évolution de la population est importante car les dotations de l'Etat pour le budget de la commune, notamment, en dépendent.

Un nouveau terrain de bi-cross dans le Parc Ratel

Suite à de nombreuses demandes des jeunes Biévrois, la municipalité vient de créer un terrain de bi-cross dans le Parc Ratel.

Un circuit, trois bosses, des virages inclinés. Le terrain de bi-cross, situé dans le Parc Ratel est désormais ouvert aux amateurs de sensations sur deux-roues. Un groupe de jeunes Biévrois a été invité à suivre le projet et à faire part de ses suggestions. Les premiers tours de roues ont été concluants et le projet a été achevé le jeudi 26 février.

Les jeunes seront chargés de l'entretien du circuit et ont été formés au damage par le prestataire qui a mis en place le terrain de bi-cross. Quelques tas de terre ont été laissés à la disposition des jeunes qui pourront créer de nouvelles petites bosses, s'ils le désirent, dans les prochaines semaines.

La Mairie recrute

- un poste d'adjoint d'animation au service culturel/jeunesse
- un poste administratif pour le secrétariat du Maire
- deux postes d'agents sociaux (CAP petite enfance) En remplacement de congés maternité à la Maison de la Petite Enfance

Jobs d'été à la mairie : vous pouvez envoyer vos candidatures dès maintenant.

Courriers à adresser à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place de la Mairie, 91570 Bièvres

Vie du village

Séjour de ski

Comme chaque année depuis trois ans maintenant, le service jeunesse a proposé aux jeunes un séjour de sports d'hiver avec l'association 2M, Mer et Montagne. Cette année les jeunes étaient hébergés en plein centre de Châtel et ont pu profiter des pistes skiabiles du domaine des Portes du Soleil sous un ciel magnifique ! Un séjour réussi duquel les jeunes sont revenus les jambes bien musclées et des souvenirs plein la tête !



Ludovic Pastier

« Un Tour de Chant » à la façon des cafés théâtre !

Ludovic Pastier nous fait partager avec générosité son humour et les chansons dont il est l'auteur.

Internet en accès libre

Après avoir équipé la bibliothèque de 4 postes, la commune met à disposition des Biévrois un nouveau point d'accès internet au Centre Ratel.

Horaires du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Renseignements au
01 69 41 93 47



Carnaval du SICF

Le Carnaval organisé par le SICF s'est déroulé sous un soleil radieux le dimanche 15 mars. Après le traditionnel défilé marqué par plusieurs haltes ludiques, Monsieur Carnaval a été brûlé sur les pelouses du parc Ratel.



Café des parents

Le Café des parents du mardi 10 mars était consacré au développement durable. Dans ce cadre, le film « Nos enfants nous accuseront » de Jean-Paul Jaud, sur le thème de l'introduction des aliments biologiques dans les restaurants scolaires, a été projeté et suivi d'un débat.

Versailles Grand Parc

Prochain conseil communautaire le mardi 31 mars à 20h à la Mairie de Versailles.



VersaillesGrandParc
communauté de communes

PRATIQUE

NOUVEAU À BIÈVRES

Le 6 avril 2009, ouverture d'un cabinet à l'ancien "Parador", au 1 av de la Gare :

- **Laurence Turki**, diététicienne diplômée (anciennement rue de La Fontaine à Bièvres)
Tél : 01 69 85 34 10 - 06 33 31 89 76

- **Laura Bignami**, psychologue diplômée Université Paris V
Tél : 06 20 53 53 65

- **Béatrice Thélémaque**, praticienne en massage détente/bien-être - Tél : 06 20 07 91 94
Sur rendez-vous.

Catherine Quignard a ouvert son cabinet de réflexologie plantaire à Bièvres.

La réflexologie plantaire est une thérapie manuelle, ancestrale, douce et naturelle, qui aide l'organisme à retrouver l'équilibre et l'harmonie du système énergétique. Cette technique consiste à stimuler les zones réflexes du pied sur lequel le corps humain est représenté.

Catherine Quignard
Réflexologue plantaire
1, rue de l'église
91570 Bièvres
Tél. : 06 84 11 39 19

PERMANENCES

● **Mission locale**
Mercredi 1^{er} avril, de 9h30 à 12h
Mercredi 6 mai, de 9h30 à 12h

● **Conciliateur**
Mercredi 25 mars, de 14h à 18h
Mercredi 22 avril, de 14h à 18h
Mercredi 27 mai, de 14h à 18h

● **Sécurité sociale**
Mercredi 15 avril, de 14h à 17h
Mercredi 20 mai, de 14h à 17h



www.bievres.fr

● **Assistante sociale**
Tous les jeudis après-midi,
sur rendez-vous (01 69 35 15 61)

● **Ecrivain public**
Mardi 21 avril, de 17h à 19h
Mercredi 29 avril, de 10h à 12h
Mardi 19 mai, de 17h à 19h
Mercredi 27 mai, de 10h à 12h

● **Député**
Jeudi 9 avril, de 17h à 18h30
Jeudi 14 mai, de 17h à 18h30

● **Conseiller général**
Mardi 21 avril, de 18h30 à 20h
Mardi 2 juin, de 18h30 à 20h

Caisse des écoles

Assemblée générale le 29 avril à 21h dans la salle du Conseil municipal de la mairie